



MUNICIPALITE



EMBARGO jusqu'au 14 mars 2017



Législature 2016 - 2021

Communiqué de la Municipalité N° 6

Rolle, le 28 février 2017

AU CONSEIL COMMUNAL DE ROLLE,

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs,

Dans la perspective de la séance du Conseil communal du 14 mars prochain, nous avons l'avantage de porter à votre connaissance les communications municipales suivantes.

1. Affaires du personnel

Engagement d'une auxiliaire à la bibliothèque. Mme [redacted], en attente d'un heureux événement, collaboratrice à 60 % à la bibliothèque, a présenté sa démission pour la fin de son congé maternité, vraisemblablement en août prochain. Dans l'intervalle, afin de pallier cette absence, Mme [redacted], titulaire d'un CFC et d'une maturité commerciale, qui a déjà effectué des stages dans des bibliothèques, a été engagée comme Agente en information documentaire au titre d'auxiliaire (même taux), pour entrer en service le moment venu, le temps de remplacer le poste à la faveur d'une procédure d'engagement fixe. Son salaire sera entièrement refacturé à Enfance et Jeunesse, et compensé par les allocations maternité de Mme Marie Ruchonnet.

Engagement d'une apprentie employée de commerce en 2^{ème} année. Il s'agit d'un cas de rupture de contrat d'apprentissage qui touche Mlle [redacted], rolloise, initialement engagée par le Centre d'Orientation et de Formation Professionnelle – COFOP à Lausanne, devenu une école des métiers. Se basant sur le rapport circonstancié des RH, sur sa motivation et son désir de réussir sa formation, la Municipalité a accepté d'engager Mlle [redacted] pour la suite et la fin de son apprentissage, soit pour une durée d'un an et demi.

Diminution du taux d'activité d'une employée de la bibliothèque. La demande émane de l'intéressée, Mme [redacted], engagée le 15 août 2016 à raison de 50 % pour le public (qui passe à 40 %) et 50 % pour le cadre scolaire (inchangé). Cette diminution de 10 % de son taux d'activité sera effective le 1^{er} mars 2017 et ne sera pas attribuée à une autre personne.

2. Commission consultative des arbres

L'abattage de frênes à la plage avait été décidé en avril 2016 pour des questions de sécurité en raison de la maladie dite du « flétrissement du frêne » ou « chalarose » contractée par ce type d'arbres. Ce constat annonçait d'autres abattages à court-moyen terme à Rolle, en différents endroits de la Commune. Il s'agira par exemple, selon le rapport commandé au Groupement forestier de la Serine, de procéder à certains abattages dans la forêt de la Bigaire, ainsi qu'à des opérations de « démontage » de branches sèches (Bigaie et bois des Vernes) pour sécuriser les promeneurs et les infrastructures. Dans ce contexte, la Commission des arbres a été mandatée pour mettre à jour son inventaire des spécimens en fin de vie. Une modification partielle du règlement communal sur la protection des arbres est également à l'ordre du jour. A suivre.

3. Bâtiment de la Couronne (administration communale)

Par la pose de quelques tableaux de feu M. _____ (reçus en cadeau de sa veuve, Mme la Conseillère communale _____ : après une exposition à l'Office du tourisme), la Municipalité a changé l'appellation « Salle Biéler » en « Salle Jürg Schmutz », en mémoire de ce peintre rollois contemporain et de son œuvre.

4. Désaffectation légale au cimetière de Rolle

Cette démarche s'inscrit dans un contexte annuel et concerne, pour 2017, les tombes de corps N° 1294 à 1306 (1 ligne), les tombes cinéraires à la ligne N° 250 à 258 arrivées à échéance, ainsi que les différentes concessions funéraires et cinéraires qui n'ont pas été renouvelées dans les temps. Ces opérations, conduites par le préposé aux sépultures, font l'objet d'une procédure officielle par avis aux familles notamment.

5. Fête de la danse du 5 au 7 mai 2017

Cette manifestation d'envergure nationale (28 villes sont concernées en Suisse) a été proposée par Mme _____, directrice du Casino-Théâtre au printemps 2016, et une somme de Fr. 20'000.— (participation de la Commune) a été portée au budget 2017. Plusieurs sites sont prévus à cette fin en intérieur comme en extérieur, outre le Casino-Théâtre, à savoir : le Jardin Anglais, les quais, le Château, la salle communale etc. La somme maximale de Fr. 20'000.— versée après réception des comptes, sera diminuée en cas de recettes plus importantes que budgétées.

6. Convention de partenariat avec Urban Training

Le but de cette opération tient dans l'organisation de 18 cours à Rolle, gratuits pour les participants, à raison d'un par semaine de mai à septembre prochains. Cette invitation à (re)faire du sport à l'adresse de celles et ceux qui n'en pratiquent pas/plus connaît un certain succès dans d'autres villes du canton. Rolle s'est engagée à verser Fr. 3'000.— à l'organisateur et à promouvoir ces cours sur son site internet, avec son logo sur les 1000 flyers prévus. La convention prend fin au 1^{er} octobre 2017.

7. Infos « déchets » et déchetterie

La DGE Direction générale de l'environnement du Canton de Vaud annonce une prochaine collecte de pots de fleurs et de plaques en éternit (amiante) auprès des particuliers le 25 mars prochain, selon un flyer à paraître. En collaboration avec Ecorecyclage SA à Lavigny, une nouvelle vente de sacs de terreau sera prochainement effectuée à la déchetterie (précisions suivront).

8. Infos Port Ouest

Dans le cadre du programme des travaux de rénovation et d'extension en cours du Port Ouest, la Municipalité a l'avantage de communiquer les dates suivantes :

- Dès le 15 avril prochain, la trentaine de bateaux transférée dans des ports voisins sera rapatriée à Rolle. Ces embarcations disposeront de places d'amarrage provisoires jusqu'à la fin des travaux ; des places définitives leur seront ensuite attribuées.
- A partir du 1^{er} juillet 2017, tous les locataires actuels, ce qui représente quelque 350 bateaux, auront réintégré le Port Ouest. L'attribution des places d'amarrage supplémentaires par rapport à l'état 2016, pour les nouveaux locataires, s'effectuera dans un 2^{ème} temps.
- La date d'inauguration des nouvelles installations du Port Ouest est d'ores et déjà fixée au samedi 30 septembre 2017 (programme suivra).

9. Parking du collège du Martinet – pose d'une barrière et signalisation

Cette barrière sera installée prochainement et, dans cette perspective, un marquage (discret) des places de stationnement s'imposera pour les 43 emplacements prévus, outre celui réservé aux urgences. Cette mise à disposition partielle de l'espace public, en soirée et les week-ends, répondra à une claire demande des riverains. Dans la foulée, une mise à ban de la parcelle 278 sera formalisée afin de permettre la dénonciation d'automobilistes « ponctuellement oublieux des règles de stationnement » à cet endroit.

10. Reflets des Mérites rollois 2016



Très courue cette année encore par les excellents résultats obtenus en 2016 par les sportifs engagés au sein de nos sociétés locales, la cérémonie dite des « Mérites rollois » a eu lieu le 2 février dernier au Casino-Théâtre. Ces mérites ont été attribués, sans ordre particulier de préséance à 10 musiciens(ciennes) de l'Ecole de musique de Rolle et environs ; à M. Philippe Rosset de la Société philatélique de Rolle pour ses 50 ans en tant que membre fondateur de la société ; à 4 joueurs du Club de Tennis de table de Rolle ; 1 judoka de l'Ecole de Judo de Rolle (1^{ère} fois que cette école propose un candidat) ; 23 nageurs(geuses) de Rolle Natation ; 1 navigateur et 1 équipe de navigateurs de la SNR Société Nautique Rolloise ; à L'équipe du Léman Pétanque, ainsi qu'à 2 athlètes féminines (les sœurs Marigona et Besjana Iseni) de Gym Rolle qui ont également reçu pour la 1^{ère} fois un soutien financier de la Commune pour la saison 2017.

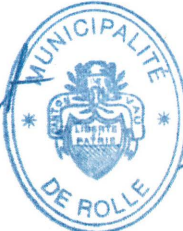
11. Projet de fusion de communes

Le 2 mars 2017, les Municipalités d'Essertines-sur-Rolle, Rolle et Tartegnin ont mis au concours, par voie de presse, le poste de « Chargé/e de mission » appelé/e à créer, au sein des trois populations, l'état d'esprit nécessaire à la réussite de cette fusion, et capable de proposer dans cette perspective une feuille de route avec une stratégie et une tactique, et de l'amener au succès. Les candidates et candidats seront auditionnés par les membres des trois Municipalités. Le ou la chargé/e de mission sera choisi/e en fonction de l'intelligence et du réalisme de sa démarche. Un Comité de pilotage se constitue actuellement au sein des trois Exécutifs communaux. La Ville de Rolle sera représentée par Mme et le Syndic soussigné. Le projet de fusion de communes, fondé sur le préavis d'intention déposé en fin de législature passée, a donc concrètement démarré.

12. Boîte à idées

Conformément au vœu exprimé par le Conseil communal, la Municipalité a fait procéder, dans le cadre d'une modernisation du « réceptacle des bulletins de vote » situé à l'extérieur de l'administration communale, au No 44 de la Grand-Rue, à la création conjointe d'une boîte à idées. Elle est en fonction depuis quelques semaines déjà et n'attend plus que les missives des habitants et visiteurs de la Commune. Qu'on se le dise !

Au nom de la Municipalité

Le Syndic  Le Secrétaire 
Denys Jaquet  Pascal Petter